

Modalités d'accès

SAS candidature en ligne sur site
www.afpia-lyon.fr avec processus inscription

Contrat d'apprentissage :
De 16 à 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour)

Contrat de professionnalisation :
De 16 à 25 ans révolus afin de compléter une formation initiale

Formation continue : demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, salariés d'entreprises : CPF de transition, Plan de formation, Dispositif de Reconversion ou Promotion par Alternance (Pro-A), **particuliers**

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Conditions de formation : adaptations pédagogiques, aménagement examen, si requis

<https://www.afpia-lyon.fr/formation-des-apprenants-en-situation-de-handicap.html>

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux adaptés

Prérequis

Par la formation : Niveau 3, idéalement du domaine professionnel ; ou expérience professionnelle du domaine visé.

Par l'expérience : la VAE est accessible à toute personne justifiant d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée. Y compris, les périodes de mise en situation en milieu professionnel.

Durée estimée

12 mois par alternance avec 12 semaines de 35h en organisme de formation (420 h au total)

Rythme d'alternance : une semaine en organisme de formation par mois

Délais d'accès et lieux de formation

Recrutement (selon durée du contrat) : du 25/01/2025 au 26/09/2025 pour la rentrée de septembre 2025

La formation se déroule dans l'organisme de formation et dans l'entreprise d'accueil

Méthodes mobilisées

Apports théoriques & mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application...) mis en œuvre dans salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles de dessin, salles informatiques, showroom espaces cuisine

Descriptif Métier

Le poseur agenceur de cuisines et salles de bains est un technicien qualifié, travaillant en autonomie ou en équipe restreinte sur des chantiers d'aménagement intérieur de pose de cuisines, salles de bains & rangements.

Contenu formation

- Relation clients
- Lecture de plans
- Techniques de pose
- Plâtrerie, carrelage, finitions murales
- Découverte du mobilier, usinage et matériel portatif
- Électricité, habilitation électrique
- Plomberie, réglementation gaz
- Sauveteur Secouriste du Travail, gestes et postures
- Électroménager
- Devis, chiffrage, commande
- Examen : CCF & épreuves ponctuelles

Typologie d'entreprise d'accueil

PME dans l'agencement ; magasins enseigne ou indépendant avec un service de pose; artisans poseurs agenceurs.

Secteurs d'activités

Entreprises qui conçoivent, fabriquent et installent des agencements pour des particuliers ; magasins de vente de cuisines, salles de bains, rangement.

Débouchés

- Poseur de cuisines
- Poseur-Agenceur
- Artisan Poseur

Poursuite d'études

- Certification professionnelle Vendeur agenceur de cuisine, salle de bains et rangement
- Toutes formations courtes et habilitations pour se professionnaliser sur les activités du métier de poseur

Modalités d'évaluation

Certificateur : AFPIA Lyon

RNCP37055 - Date d'échéance de l'enregistrement : 23/11/2025

Évaluations certificatives en contrôle continu et finales (écrites, pratiques, orales)

Contrôle des connaissances : évaluations des connaissances à la fin de chaque séquence

Modalités de certification

Certification professionnelle niveau 3 inscrite au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) : Fiche RNCP 37055

Validation totale ou partielle en blocs de compétences

Informations démarche VAE :
<https://www.afpia-lyon.fr/validation-des-acquis-de-l-experience-vae.html>

Session 2024 :

Taux de présentation : 100 %

Taux de réussite global : 100 %

Taux de réussite partiel : 00 %

Taux d'insertion à 6 mois : en cours

Taux d'insertion dans l'emploi visé : en cours

Tarifs ou conditions tarifaires

Pas de frais d'inscription à la charge du bénéficiaire et Frais d'équipement selon modalités d'accès

Contrat Apprentissage : coût de formation financé via l'OPCO de l'entreprise, selon niveau de prise en charge établi

Contrat Professionnalisation : coût de formation à 16 € Net de taxes / heure, financé via l'OPCO de l'entreprise, selon niveau de prise en charge établi et un reste à charge est financé par l'entreprise, le cas échéant

Autres dispositifs : nous contacter

Contact AFPIA Lyon

Service Formations Certifiantes :
info@afpia-lyon.fr
04 72 69 76 20

Objectifs : Aptitudes & Compétences

➤ Bloc 1 : Organiser le chantier d'agencement :

- Procéder aux vérifications quantitatives et qualitatives des produits livrés
- Entreposer la marchandise
- S'assurer de la disponibilité et du bon entretien des outillages, équipements et véhicule mis à disposition
- Gérer le stock de consommables et les commandes de matériaux nécessaires au chantier
- Programmer l'itinéraire, le stationnement et l'hébergement
- Anticiper les modalités d'accès à l'espace
- Charger le véhicule en sécurité
- Décharger le véhicule sur le chantier

➤ Bloc 2 : Préparer l'espace à agencer :

- Vérifier la concordance entre le dossier client et la pièce à agencer
- Consigner les énergies
- Installer les protections adaptées
- Expliquer le déroulement des travaux
- Déposer les éléments
- Évacuer les déblais
- Installer des cloisons, doublages, plafonds avec leur jointement
- Mettre en œuvre les revêtements de sol et/ou muraux
- Réaliser les tracés sur les réseaux électriques et/ou de plomberie
- Réaliser les assemblages soudo-brasés et à sertir (modification ou création)
- Déployer le réseau d'évacuation des eaux usées (tuyaux PVC collés)
- Passer et fixer les conducteurs et câbles des circuits
- Tester leur bon fonctionnement.

➤ Bloc 3 : Agencer un espace cuisine et un espace bain :

- Mesurer les caractéristiques de la pièce
- Fixer l'ensemble des meubles (armoires, meubles hauts/bas, plan de toilette ...) et accessoires
- Ajuster les plans de travail, crédences, fileurs, plinthes, bandeaux et corniches
- Régler les meubles et façades
- Découper les carreaux de carrelages/faïence
- Coller le carrelage/faïence
- Implanter l'équipement électroménager et les équipements électriques
- Intégrer les éléments sanitaires et la robinetterie
- Expliquer la mise en service des équipements
- Proposer des solutions si besoin et ainsi pouvoir solder le chantier
- Procéder à la réception du chantier
- Rendre compte de son intervention aux personnes concernées

Compétences attestées (Lien France compétences) :

RNCP37055 - Poseur agenceur de cuisines et salles de bains - France Compétences
(francecompetences.fr)